

Révolution numérique et édition : une vision prospective

Le mythe du zéro papier.

Lorsque les premiers balbutiements de ce qui allait devenir la bureautique ont commencé à se percevoir sur nos ordinateurs, n'a-t-on pas crié à la révolution du « zéro papier ». Les logiciels d'archivage, couplés aux premiers scanners allaient débarrasser nos armoires de la nécessité de conserver les tonnes de document sans lesquels il n'était de vrai bureau. Nous savons ce qu'il en est : Nos bureaux sont plus que jamais encombrés de papiers, et les archivages, même s'ils associent parfois à titre de sauvegarde des supports optiques, se font encore massivement sous forme papier.

Comment expliquer cet échec, ou plutôt, cet attachement à la paperasserie ? Il tient sans doute au premier chef à nos habitudes de lecture. Il semble plus facile, ou plus confortable, de lire un document papier qu'un écran d'ordinateur, même équipé d'un de ces écrans plats actuels respectueux de la fatigue de nos yeux, à l'inverse des écrans cathodiques traditionnels. Au-delà de ce que certains interprèteraient comme un plaisir sensuel à feuilleter des pages imprimées, il est certain que pouvoir revenir facilement quelques pages en arrière, se libérer de la contrainte de l'écran (ah, pouvoir lire n'importe où !), annoter au crayon ou au stylo un texte, représentent des avantages décisifs en faveur du papier.

De fait, la généralisation de la bureautique a fait le bonheur des fabricants d'imprimantes, qui les rendent de plus en plus performantes, de plus en plus simples d'usage, de plus en plus « riches » de fonctionnalités intégrées, et de plus en plus coûteuses à l'usage... Ainsi, chaque ordinateur devient potentiellement une centrale d'impression papier multi-usages, textes et illustrations comprises, à la condition de ne pas avoir un nombre important de pages à traiter, ou de disposer d'un budget « fournitures » illimité.

En revanche, il est certain que sans la bureautique moderne, « l'écriture » et la réalisation des textes divers n'auraient pas acquis leur souplesse actuelle. On n'échange plus qu'exceptionnellement des textes manuscrits : nous sommes depuis longtemps entrés dans l'ère du « tapuscrit ». Et le traitement des textes, leur correction, leur mise en page ne peuvent plus se concevoir aujourd'hui sans l'assistance des techniques numériques qui facilitent et accélèrent les opérations.

Le téléchargement : une menace réelle pour l'édition?

Là où les technologies numériques pourraient représenter une menace, c'est bien entendu dans le secteur de l'édition, que ce soit celle de livres, de revues ou de quotidiens. Encore faut-il bien analyser les termes de ce « danger-opportunité ». La révolution numérique autorise la dématérialisation des échanges, qu'il s'agisse de communication sensu-stricto, d'informations, d'accès à diverses ressources ou services ; tous sont disponibles à tout instant et en tout lieu. Je cite ici François Stasse (voir ci-dessous) : « La promesse culturelle et démocratique de la révolution numérique tient en ce que l'œuvre vient au lecteur sans que celui-ci

doive se déplacer physiquement. L'accès à la culture et, par voie de conséquence, son coût, en sont transformés ». Ce coût en est minime, paraissant même quasi-nul (même si aucun de ces services n'est réellement gratuit, en dépit d'un discours convenu sur la gratuité et sur une nouvelle forme de liberté ainsi offerte : tout se paie, ne serait-ce que sous la forme de ce péage qu'est l'accès aux réseaux de distribution de données). Peut-on alors imaginer un scénario suivant lequel toute information et tout objet culturel, dont le livre, serait téléchargeable à volonté et à un tarif minime. Nous voyons déjà comment l'industrie de l'édition musicale se trouve bouleversée par les nouvelles pratiques des (jeunes ?) amateurs, et comment peu à peu l'industrie des supports traditionnels que sont le CD et bientôt le DVD se trouve en difficulté et cherche à pousser des législations protectrices. Pourtant, je ne crois pas que l'on puisse étendre à l'édition du livre la crise actuelle du disque. En effet, le téléchargement d'œuvres musicales utilise comme supports ultimes des objets qui ne nous éloignent pas des instruments traditionnels : il y a peu d'écart d'usage entre le traditionnel *walkman* et l'*i-pod* ou le lecteur MP3. Tous sont objets nomades, portables, « conviviaux ». De plus, la réduction de taille des derniers appareils les rend encore plus attractifs que leurs ancêtres.

En revanche, le téléchargement de livres entiers ne pourrait se faire aujourd'hui que sur ordinateur, ou sur des objets portatifs, et donc n'être lisibles que sur une interface écran. C'est ce qu'ont tenté à plusieurs reprises les projets de livres électroniques, qui ont tous conduit à des échecs répétés, en dépit de cette affirmation d'un des responsables de Microsoft : « D'ici à 10 ans, la moitié des livres seront numériques et quasiment tous les écrits le seront dans 30 ans... » (Dick Brass, vice-président du développement de la technologie chez Microsoft, septembre 1999). Je préfère reprendre ici la phrase du rapport Cordier (rapport à la Ministre de la Culture, 1998 ; à noter que nous sommes alors en pleine période d'optimisme quant aux vertus du numérique)¹ : « À cet égard, notons que le papier, tout passif qu'il soit, semble avoir encore quelques vertus, et que ses jours ne soient pas comptés ».

En effet, le livre électronique, tel qu'il est proposé jusqu'à ce jour prend la forme d'une tablette babylonienne, rigide, encombrante, et peu versatile. La lire n'est pas pratique et le plaisir qu'il y a à feuilleter un texte, à revenir en arrière, à s'y promener en est quasi-absent. En revanche le texte électronique permet une recherche rapide de mots, de termes ou d'expressions : vertu indétrônable de l'hypertexte. Mais l'usage en reste relativement spécialisé. Nous pouvons donc facilement envisager l'intérêt de posséder des ouvrages de références (de type encyclopédie) sous forme électronique, quoique leur version « papier » en soit largement complémentaire. Mais par exemple jamais, à mes yeux, un livre de qualité ne pourra donner dans un avenir proche, sous sa forme numérique, un plaisir comparable à sa version papier. Ce que confirme François Stasse dans son rapport au ministre de la Culture² d'avril 2005 : « Il ne s'agit pas ici de faire revivre le mythe d'un univers entièrement numérisé où chacun n'aurait plus de contact avec la culture écrite qu'au travers de l'écran. L'outil numérique est désormais suffisamment répandu pour avoir montré son immense potentiel, mais aussi ses limites. Même ses plus ardents avocats admettent aujourd'hui que le

¹ Rapport consultable sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/cordier/intro.htm>

² A lire sur : < <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/stasse/stasse.rtf> >

paradigme de Gutenberg, c'est-à-dire l'œuvre imprimée sur un support papier, conservera une large place dans l'économie de la culture ». Voilà qui nous éloigne de l'optimisme techniciste de la fin des années 90. Le livre électronique, du moins dans sa forme actuelle, ne me paraît avoir aucun avenir. Nous verrons plus loin que je lui entrevois en revanche un brillant futur, une fois mise au point une technologie différente : celle du papier électronique³.

En revanche, là où l'édition électronique peut concurrencer l'édition « papier », c'est dans le secteur des médias. Consulter des articles de journaux ou de revues, à condition qu'ils ne dépassent pas trois pages par sujet d'intérêt, est chose relativement aisée sur un écran. C'est bien pourquoi tous les grands media ont complété leurs versions imprimées par un site Internet consultable en tout ou partie, sur abonnement ou gratuitement, selon le modèle économique retenu (financement par la publicité ou par les lecteurs ; nous retrouvons ici la même alternative que pour la presse écrite : gratuité ou paiement par le lecteur, l'essor des « gratuits » devant nous interroger). Apparaissent même maintenant des publications entièrement électroniques, sans version papier. Un bon exemple en est fourni par Rue 89⁴, un fort intéressant quotidien, publié sans publicité, par une équipe de « militants » de l'information, même si son modèle économique (gratuité) permet de se poser des questions sur sa pérennité.

L'Internet, la lecture et l'écriture.

L'essor de l'Internet comme source de références et de données, ce qui est son usage majeur, n'a pour le moment pas eu de réel impact sur la pratique de la lecture et de la consommation de l'édition sur papier. Jamais les bibliothèques publiques n'ont aussi bien fonctionné. Dans son rapport de mai 2006 (n°193), le CREDOC a démontré que leur fréquentation a doublé depuis 1989. Il s'ouvre sur le constat suivant : « Alors que la lecture paraissait condamnée à régresser, victime de la culture de l'écran, la part de la population qui lit des livres s'est stabilisée depuis le milieu des années 1990 ». Entre 1985 et 2005, selon les données du Syndicat national de l'Édition, le nombre de titres édités en France est passé de 29 068 à 68 378, avec 411 188 livres produits, générant un chiffre d'affaire de près de 2,5 milliards d'Euro. Cette croissance est plutôt rassurante sur la vitalité du secteur. Cependant les deux dernières années ont vu l'amorce d'une régression, imputable sans doute à d'autres facteurs que l'hypothétique concurrence de l'Internet. Ce qui faisait écrire à la regrettée Sophie Barluet (rapport de la mission « Livre 2010 – Pour que vive la politique du livre », juin 2007) les mots suivants⁵ : « Si le secteur du livre a été beaucoup moins touché par la révolution numérique que l'industrie du disque ou du DVD, force est cependant de constater que l'économie de l'édition, qui a connu pendant longtemps une croissance modérée mais stable, se trouve confrontée depuis 2005 à une forme de crise, certes inégale selon les secteurs, mais qui ne laisse pas d'inquiéter l'ensemble des acteurs.

³ Pour une bonne étude sur le sujet, voir : http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/science_actualites/sitesactu/dossier.php?langue=fr&preview=&id_article=6423&id_theme=&noPage=&textRecherche=&radioSur=&dateDocu=&id_dossier=421&tc=OACTU&prov=

⁴ <http://www.rue89.com/>

⁵ Rapport disponible à : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000434/0000.pdf>

En 2005, selon les panels qui ne se recourent pas tout à fait dans leur mode de recueil de l'information et dans le périmètre des secteurs et des circuits de diffusion couverts, l'évolution des ventes a oscillé entre +0,1% et -1,1% en valeur et entre +0,2% et -1,5% en volume.

En 2006, ce constat s'est aggravé avec -1% en moyenne en valeur et jusqu'à -3% en volume pour le panel Livre Hebdo. S'agit-il d'une situation conjoncturelle ou d'un mouvement plus profond qui traduirait un moindre goût pour la lecture chez les jeunes lecteurs, des difficultés à toucher des publics les plus défavorisés, le développement, notamment dans le secteur du savoir, d'autres modes d'accès au texte lorsque la photocopie notamment remplace le livre ou la difficulté tout simplement à faire connaître un livre alors que leur nombre ne cesse de croître, que la place sur la table des libraires n'est pas extensible et que la part consacrée dans les médias à la critique littéraire est plus rare et moins prescriptive ? Aujourd'hui, ce n'est donc pas le livre numérique – il est encore quasiment inexistant – qui menace le livre papier mais un ensemble de facteurs dont la conjugaison fragilise plus particulièrement certains secteurs ». Elle ajoute du reste plus loin : « le marché du livre n'est pas un marché en récession ».

En revanche, il est certain que le numérique s'est substitué au papier dans la recherche d'informations précises. Du reste, l'analyse du CREDOC mentionnée plus haut se termine ainsi : « Toutefois, la plus grande mutation, celle du livre dématérialisé, reste à venir. D'ores et déjà, devant les progrès d'Internet, les bibliothèques ont perdu du terrain dans leur rôle de centre de ressources documentaires. Quand ils ont à chercher des informations pratiques, pour le bricolage, la cuisine, le jardinage, les Français citent d'abord Internet (26 %) plutôt que d'aller en bibliothèque (7 %) : celle-ci vient au quatrième rang des lieux et modes de recherche, après les grandes surfaces et le réseau relationnel. Il en va de même quand ils veulent aider leurs enfants dans leurs études (49 % privilégient Internet, 19% vont en bibliothèque) ». Les tentatives de Google pour numériser et rendre accessible en ligne et gratuitement les ouvrages majeurs de la littérature mondiale⁶, ainsi que les répliques de la BNF⁷ ou les initiatives européennes concurrentes⁸ ne me paraissent pas devoir se substituer à la lecture de documents papiers dans les bibliothèques publiques, pour les raisons déjà évoquées. Ces initiatives peuvent être en réalité considérées comme de superbes et nécessaires instruments de recherches rapides de références.

Aujourd'hui, le livre imprimé et l'Internet m'apparaissent donc comme complémentaires. Poussons le raisonnement plus loin. L'édition papier permet une sorte de flânerie dans le texte, une lecture non linéaire, un cheminement non dénué de sensualité. Jamais l'interface-écran, froid et balourd, ne saura se substituer au plaisir de la page imprimée. En revanche, l'édition électronique apporte la puissance de la navigation dans les textes, la richesse de l'interactivité, mais aussi, le support du multimédia. Une page électronique peut contenir à la fois du texte, des illustrations photographiques, des séquences vidéo. On mesure là sa fantastique complémentarité avec le texte écrit. Nous pouvons imaginer un avenir très proche où le livre papier sera systématiquement complété par un site Internet. Il y sera possible de dialoguer avec l'auteur ou même les autres lecteurs (par le truchement d'un « blog » ?), d'obtenir des mises à jour, mais aussi d'appuyer les propos des auteurs par des illustrations spécifiques, voire même,

⁶ <http://books.google.com/>

⁷ <http://gallica.bnf.fr/>

⁸ <http://www.europeana.eu/>

pour les ouvrages à orientation scientifique, par des séquences filmées d'expériences, de démonstrations de laboratoire, ou d'actualités anciennes. Un excellent exemple de ce que peut être aujourd'hui l'ébauche de cette évolution est proposé par Joël de Rosnay⁹ sur son site Internet. Il y offre des dialogues avec le lecteur et des informations complémentaires sur ses ouvrages et ses idées. D'autres auteurs ont ouvert de tels sites. Mais leur existence reste assujettie à leur propre initiative, alors que ce sont les éditeurs eux-mêmes qui devraient s'emparer du potentiel qu'offrent de telles ressources, rendues encore plus puissantes par les possibilités de l'Internet 2. Il est ainsi probable que ne survivront dans le moyen terme que les éditeurs qui auront su compléter leurs publications papiers par des sites interactifs. Pas des sites « publicitaires » consacrés à l'éditeur, mais des compléments à ses produits éditoriaux, par exemple en dédiant chacun à une collection particulière pour des raisons de lisibilité et de rapidité d'accès. Il faut diminuer le nombre de « clics » nécessaires pour rentrer dans le sujet intéressant le lecteur.

Bien entendu, on ne peut parler d'édition numérique sans évoquer le phénomène « Wikipedia »¹⁰, cette encyclopédie collective, coopérative et consensuelle (ce qui est bien là son point faible, mais nous ne discuterons pas ici de son contenu), uniquement accessible par Internet. Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est l'ouverture qu'il représente sur un univers d'écriture collective, sans auteur identifié. Faut-il voir là le prototype d'une formule éditoriale d'un genre nouveau ?

Quel avenir pour l'édition sur papier ?

Nous avons tenté de montrer que le papier a encore de beaux jours devant lui du fait de la versatilité de son usage opposée à la rigidité de l'écran actuel. En revanche, la fabrication à l'avance d'ouvrages écrits, leur transport, leur stockage, leur pilonnage en fin de vie représentent des anomalies économiques à l'heure du « juste à temps ». Comment ne pas imaginer que demain le livre ne suive l'exemple de la presse ? Celle-ci est maintenant télé-imprimée dans des centres distribués sur leur territoire de chalandise, accélérant ainsi sa distribution et réduisant les coûts de transport. Selon le scénario que je propose ici, le livre ne sera plus fabriqué demain en un lieu unique et central, mais pourrait facilement n'être fabriqué à l'avance qu'à un nombre restreint d'exemplaires, destinés aux librairies-vitrines où ils seraient consultables par tous. En revanche, l'acquisition de l'ouvrage se ferait après télé-fabrication à la demande, en un temps raisonnable, dans des librairies-imprimeries couplées aux précédentes. Ainsi seraient résolus les coûts élevés de transport, de stockage et de distribution des livres.

Si ce scénario semble hardi, alors que rien techniquement ne s'oppose à sa concrétisation, le suivant pourrait apparaître encore plus futuriste. Mais je crois pourtant qu'il se réalisera dans un avenir moins éloigné que nous pourrions le croire. Il repose sur la mise au point du papier électronique évoqué plus haut, aboutissant à un papier à l'apparence banale, souple, capable d'afficher des textes et des illustrations en couleur, sans encre, réinscriptible à l'infini. Imaginons que des livres blancs, au sens propre du mot, réalisés en de tels papiers, permettent le téléchargement de textes entiers en leurs pages vierges. Le lecteur disposerait

⁹ Voir : <http://www.scenarios2020.com/>

¹⁰ Site en français : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

ainsi d'un livre d'apparence et d'usage familiers, pouvant être feuilleté comme le modèle actuel, mais effaçable en fin de lecture, et rechargeable à l'infini. Bien entendu, cette formule serait d'abord réservée aux ouvrages à lecture « unique » sans prétention littéraire ou scientifique, mais elle pourrait rapidement s'étendre à tous les secteurs de l'édition, les livres imprimés étant réservés aux ouvrages de référence ou artistiques, devenus objets de collection. Il suffirait que le lecteur dispose d'un nombre restreint de livres à papier électronique de formats variés pour couvrir tous ses besoins. Alors nous approcherions du zéro papier « idéal », d'autant que la question de l'accumulation de livres dans des bibliothèques privées surchargées au cœur de logements de plus en plus encombrés serait ainsi résolue. Resterait à régler la question des coûts de téléchargement et de protection des textes. Mais l'usage actuel de la télécopieuse ne relève-t-elle pas de la même problématique ? Et les leçons de l'édition musicale nous serviraient grandement à élaborer les protections désirables. La vraie question qui se posera alors avec acuité sera celle des grandes bibliothèques électroniques évoquée plus haut, bibliothèques devenues serveurs généralisés de téléchargement à tendance inévitablement monopolistique, qui disposeront des moyens de contrôler les politiques éditoriales au niveau international. Sachons déjà nous y préparer et réagir avant qu'il ne soit trop tard.